

Thématique/Titre: Animations assurées par des animateurs d'Amnesty International

Périodicité:

Tout au long de l'année scolaire (sous réserve de la disponibilité des animateurs bénévoles d'Amnesty International)

Contenu:

Trois animations différentes peuvent être assurées par des animateurs bénévoles d'Amnesty International dans les écoles primaires et secondaires :

- **une animation d'introduction aux droits humains et au travail d'Amnesty** pour les 5-6 e primaire et tout le secondaire ;
- **une animation visant à déconstruire les préjugés sur la migration** pour les 5-6 e primaire et tout le secondaire ;
- **une animation sur les droits de l'enfant** pour les 5-6 e primaire.

Objectif(s):

Sensibiliser et éduquer aux droits humains les élèves.

Public cible:

Élèves entre 10 et 18 ans (classes de 5e et 6e primaire et toutes les classes de secondaire)

Jauge:

Maximum 30 élèves pour chaque animation

Durée:

1h40 (2 périodes de cours de 50 minutes)

Prix:

Gratuit

Ressources nécessaires:

Une salle de classe avec un tableau quelle que soit l'animation.
Besoin de matériel supplémentaire pour projeter des vidéos pour l'animation sur la migration.

Contact/Infos pratiques:

Un formulaire de demande d'animation est à compléter en ligne pour chaque demande d'animation.

Pour l'animation d'introduction aux droits humains et au travail d'Amnesty :

www.amnesty.be/animationecole

Pour l'animation visant à déconstruire les préjugés sur la migration :

www.amnesty.be/animationmigration

Pour l'animation sur les droits de l'enfant :

jeunes@amnesty.be

Pour toutes questions concernant ces animations ou les outils du programme jeunesse :

jeunes@amnesty.be / 02 543 79 09

Déroulement de l'activité:

Chaque animation est différente l'une de l'autre et utilise des méthodes variées (photolangage, débat mouvant, témoignages, association de dessins et de droits, etc.)

Il est conseillé aux enseignants de commencer par demander une animation d'introduction aux droits humains et au travail d'Amnesty International.

Les deux autres animations sont envisagées comme des animations complémentaires et subsidiaires à l'animation d'introduction aux droits humains et au travail d'Amnesty International.

Présentation de l'association:

Amnesty International est un mouvement mondial de promotion et défense des droits humains, regroupant plus de 7 millions de personnes qui prennent chaque injustice comme une attaque personnelle.

Organisation indépendante de tout gouvernement, de toute tendance politique, de tout intérêt économique, et de toute croyance religieuse, Amnesty International milite pour un monde où les droits fondamentaux de chaque individu sont respectés.

Amnesty International promeut des attitudes et comportements qui favorisent l'accès de chacun à tous ses droits humains partout dans le monde.

En Wallonie et à Bruxelles, le programme jeunesse d'Amnesty International Belgique francophone propose aux écoles primaires et secondaires des outils et actions pour sensibiliser et éduquer aux droits humains les élèves.

Présentation du partenaire:

Liens utiles:

www.amnesty.be/animationecole

www.amnesty.be/animationmigration

www.amnesty-jeunes.be

www.amnesty.be/inscriptions